



Ville de
Schefferville

AVIS PUBLIC

Relatif à l'adoption du projet de Code d'éthique des employés municipaux

(art. 12 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*)

AVIS public est donné, par la soussignée greffière-trésorière, que le règlement qui suit sera adopté par l'administrateur de Ville de Schefferville le 28 février 2022 :

RÈGLEMENT NO 2022-148 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville au 505, rue Fleming (Schefferville) ou sur le site WEB de la ville au <https://ville-schefferville.ca/>

DONNÉ à Schefferville, en ce 22 février 2022.

Diane Cyr
Greffière-trésorière